



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Hausse des péages : une injustice pour les usagers normands

Question écrite n° 14778

### Texte de la question

M. Kévin Mauvieux alerte M. le ministre des transports à propos de la décision de la CCI Seine Estuaire d'augmenter de 10 à 20 centimes les tarifs des péages du pont de Normandie et du pont de Tancarville. Dans un contexte de crise énergétique et de flambée des prix du carburant, où le coût de la vie pèse toujours davantage sur les Français, cette décision apparaît totalement inopportune. Élu d'un territoire rural, parmi les plus dépendants à la mobilité, M. le député constate que de nombreux habitants sont contraints de se rendre quotidiennement en Seine-Maritime, notamment vers Le Havre, pour travailler, se soigner ou accéder à des services essentiels. Cette hausse pénalise directement les usagers de sa circonscription, mais également ceux de Seine-Maritime et du Calvados. Elle est d'autant plus incompréhensible que ces péages avaient initialement vocation à financer les infrastructures, avec la perspective de leur suppression une fois les coûts amortis. Dans ce contexte, il lui demande s'il entend s'opposer à cette augmentation injustifiée et garantir une accessibilité équitable à ces infrastructures indispensables.

### Données clés

**Auteur :** [M. Kévin Mauvieux](#)

**Circonscription :** Eure (3<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement National

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 14778

**Rubrique :** Transports routiers

**Ministère interrogé :** [Transports](#)

**Ministère attributaire :** [Transports](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [28 avril 2026](#), page 3627